

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION**  
**TOUTES SPÉCIALITÉS**

**SECOND GROUPE D'ÉPREUVES**

**Session 2010**

**ÉPREUVE ORALE D'ÉCONOMIE-DROIT**

Temps de préparation : 20 minutes

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont interdites

**Sujet N°1**

À partir des documents fournis en annexe, vous traiterez les questions qui suivent.

- 1- Présentez de façon structurée les principaux points de développement des échanges internationaux.
- 2- Indiquez comment les échanges extérieurs sont mesurés.
- 3- Définissez la notion de « quotas » et justifiez leur existence.
- 4- Expliquez pourquoi l'UE et la Chine s'accordent sur la réinstauration des quotas.
- 5- Explicitez les politiques économiques (libre échange et protectionnisme) en matière d'échanges commerciaux
- 6- Précisez comment et par qui peuvent être organisés et régulés les échanges internationaux.

## ANNEXE

### **Les importations de textile asiatique progressent malgré les quotas chinois**

La réintroduction des quotas chinois, après une courte parenthèse, a provoqué un rééquilibrage des achats de textile sur les autres pays asiatiques. Les exportations françaises se développent.

Les chiffres du premier semestre 2006 confirment la tendance de 2005. La réintroduction des quotas sur certains produits textiles importés de Chine « a été marquée par un renforcement des achats dans les autres pays d'Asie », résume Gildas Minvielle, responsable de l'Observatoire économique de l'Institut français de la mode (IFM). Pour autant, sur le premier semestre 2006, les importations de l'Union européenne en provenance de la Chine n'ont diminué que de 2% par rapport au pic historique du premier semestre 2005. Mais l'ensemble des importations en provenance d'Asie a progressé de 9% !

#### **Un démantèlement attendu**

Pour mémoire, le 10 juin 2005, devant l'explosion des importations européennes de vêtements chinois et sous la pression des industriels, en particulier français et italiens, l'Union européenne et la Chine s'accordent sur la réinstauration des quotas —pour 10 produits— qui avaient été démantelés le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Un panel représentant le tiers de la valeur des importations européennes d'habillement en provenance de Chine. « Instaurée après plus de trente années d'encadrement, cette libération était programmée et anticipée par les grands donneurs d'ordres de la distribution et des marques », assure Gildas Minvielle. « Nous nous attendions à cette réintroduction, confirme d'ailleurs Fanny Godefroy, directrice des achats de l'enseigne pour enfants « Du Pareil au Même ». Nous n'avons donc pas surinvesti en Chine. Aujourd'hui nous travaillons plus avec l'Inde, car ils sont performants sur les produits à valeur ajoutée, notamment sur la broderie. » Si cette prudence a épargné l'enseigne, elle souligne néanmoins les complications liées à la réapparition des quotas. « De nombreux professionnels ont vu leurs commandes rejetées, car certains industriels chinois préfèrent désormais se consacrer au marché intérieur. » Un mouvement qui devrait s'amplifier avec la montée en puissance de la classe moyenne chinoise. Simon Michell, directeur du sourcing<sup>1</sup> pour l'enseigne Mim, explique ainsi « avoir réduit les achats en Chine au profit du Bangladesh ». Un pays d'avenir hautement compétitif.

LSA 12OCTOBRE 2006 N°1969-1970

---

<sup>1</sup> Sourcing (ou identification en français), est un terme utilisé en gestion des ressources humaines pour décrire un processus qui a pour objectif d'identifier des candidats correspondant aux profils recherchés par le client. (Wikipedia)